torisation, amènerait la saisie et l'enlèvement de leurs presses. Plusieurs imprimeurs ont aussitôt fait savoir aux administrations des journaux que, loin d'obtempérer à cet ordre, ils étaient prêts à se dévouer et à résister, autant qu'il est en eux de le faire.—Tous les cabinets de lecture étaient encombres; la foule s'est portée principalement du côté de la Bourse. Dès une heure on commençait à s'entretenir de la baisse qui allait se manifester, à l'ouverture des opérations. L'attente générale a été cependant trompée, car la rente n'a baissé, au premier abord, que de 2 francs.

Le Constitutionnel, le National, le Courier-Français, Temps, le Globe, le Jounal du Commerce, le Messager, et le Figaro, &c. sont décidés à paraître, sans démander l'autorisation. On assure que le Journal des Débats seul a refusé de se réunir à cet avis.

Le 27 le Constitutionnel et les Débats n'ont pas paru.

Les éditeurs du National et du Temps ont résisté aux officiers qui se sont présentés pour se saisir de leurs presses et qui furent obligés de briser les portes. Des pelotons de gendarmerie furent placés sur les boulevards et la place de la bourse! Des troubles éclatèrent au Palais-Royal et les croisées du Pr. de Polignac ont été brisées.

Le soir du 26, l'agitation avait été augmentée par une ordonnance du préfet de police qui défendait de vendre ou distribuer des écrits sur lesquels ne se trouveraient pas les noms, profession et demeure de l'auteur et de l'imprimeur, et qui ordonnait à tous les propriétaires de cafés et cabinets de lecture de n'avoir

chez eux aucun journal non autorisé. ...

Le National du 27 dit: Plusieurs casés ont été sermés par ordre du cabinet de police. Les journaux qui ont paru malgré l'ordonnance sont lus au milieu des groupes nombreux rassemblés de tous côtés, et sous les yeux même des gendarmes. Toute l'immense population de Paris proteste en masse contre les ordonnances. Les ateliers sont déserts, les magasins des rues de Richelieu, St. Honoré, St. Denis, sont sermés ainsi que les grilles des Tuileries et du Palais Royal. Partout se soiment de rassemblemens que cherchent à dissiper les gendarmes et la troupe de ligne.

L'alarme croît à chaque moment; ceux qui sortent par curiosité ou pour leurs affaires courent le risque d'être entrainés par la foule armée que ne peut plus arrêter la troupe. Le sang a commencé à couler; trois gendarmes ont été tués et plusieurs personnes sabrées et foulées aux pieds des chevaux. Un mot, un seul mot, que l'ordonnance soit révoquée et la tranquillité renaîtra comme par enchantement. Mais ce mot nous ne l'espérons plus, et les conséquences de ce refus sont incalculables.

Malheur à celui sur qui pèse une telle responsabilité.